

EXTRAIT DE DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE LE BARROUX

JEUDI 06 AVRIL 2023

Nombres de
Membres

En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 15

Date de la
convocation :
30/03/2023
Date de l'affichage de
la délibération :
19/04/2023

Objet :

Budget Principal
Examen et Vote du
BP 2023

L'an deux mille vingt-trois le 06 Avril à 20h06, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle du Conseil de LE BARROUX Présidence de Bernard MONNET, Maire de LE BARROUX.

Étaient présents : Line BERTHOMIER, Véronique MARIN, Myriam THEOULLE, Brigitte D'OLLONE, Bruno BATAILLER, Gilles GRILLET, Pascal MENEGATTI, Bernard MONNET, Jean-Philippe MARIN, Gilbert DARUD.

Absents excusés : Pascale PICARD, Maurane ISNARD, Marc LARTIGUE.

Excusés ayant donné pouvoir : Pascale PICARD donne pouvoir à Line BERTHOMIER Maurane ISNARD donne pouvoir à Fabien RIME, Marc LARTIGUE donne pouvoir à Bernard MONNET

Secrétaire nommé : Monsieur Gilbert DARUD

Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le Budget Primitif 2023 arrêté lors de la réunion de la Commission Finances comme suit :

En euros	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	887 092.09 € + 023 Vir SI 316 441.63 € +042 Opération d'ordre 2 953.00 €	680 371.00 € +R 002 Affectation Résultat 526 115.72 €
Total Section de fonctionnement	1 206 486.72 €	1 206 486.72 €
Section d'investissement	1 532 872.00 € + RAR 0.00 € + 041 Opération d'ordre 150 000.00 €	799 761.00 € + RAR 0.00 € + R001 Affectation Résultat 413 716.37 € + Vir SF 316 441.63 € + 040 Op d'ordre 2 953.00 € + 041 Op d'ordre 150 000.00 €
Total Section d'Investissement	1 682 872.00 €	1 682 872.00 €
Cumul des sections	2 889 358.72 €	2 889 358.72 €

Le Conseil municipal,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 28 mars 2023 et l'examen du Budget Primitif 2023.
Après en avoir délibéré, approuve le Budget Primitif 2023, à l'unanimité, arrêté comme suit :

- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- Au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;

En euros	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 206 486.72 €	1 206 486.72 €
Section d'investissement	1 682 872.00 €	1 682 872.00 €
Cumul des sections	2 889 358.72 €	2 889 358.72 €

Fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents

Secrétaire de Séance, Gilbert DARUD

Le Maire, Bernard MONNET

